

TRIBUNE DU GROUPE SOCIALISTE – OCTOBRE 2011

Encore du pain sur la planche !

A quelques mois près, nous sommes à mi mandat. Un compte rendu de l'action conduite depuis mars 2008 au bénéfice de l'ensemble des Fontenaisien(nes) est d'ailleurs prévu dans les semaines à venir.

Pascal Buchet, même si le jugement en première instance du Tribunal de Nanterre (pour lequel il a fait appel) ne l'exigeait nullement, a décidé de retirer sa candidature aux élections sénatoriales. Si nous regrettons qu'il ne puisse pas mettre à profit son expérience d'élu local pour contribuer à l'amélioration du travail législatif de la Haute assemblée, nous nous réjouissons de le voir conserver son mandat de Maire et nous sommes fiers de poursuivre notre travail à ses côtés. Depuis 2008, nous avons, tout en maîtrisant la fiscalité locale qui est la plus faible de toutes les villes voisines, amélioré la qualité du service public à Fontenay. L'inauguration du marché aux comestibles et du parking souterrain est de nature à renforcer encore le dynamisme de notre ville. Nous avons pourtant du pain sur la planche pour mener à bien tous nos projets et surtout pour essayer de compenser les effets néfastes de la politique d'austérité conduite par la droite gouvernementale. Si mettre fin à la détérioration des finances publiques de l'Etat (fortement aggravée depuis 2007) était indispensable, N. Sarkozy et F. Fillon ont décidé de le faire en épargnant les plus riches, en réduisant les ressources des collectivités locales et en augmentant les charges des classes moyennes et modestes. Avec nos moyens financiers limités, nous ferons en sorte de préserver nos actions dans le domaine du logement, de la petite enfance ou de la solidarité pour que personne ne reste au bord du chemin.

Nous vous invitons enfin à participer aux primaires citoyennes organisées par le PS pour désigner le(a) candidat(e) aux élections présidentielles qui auront lieu les 9 et 16 octobre 2011, de 9h à 19h. Tout électeur inscrit sur les listes électorales de notre commune peut y participer. 4 lieux de vote seront ouverts : salle du Parc (bureaux 1 à 6), Maison de quartier des Paradis (bureaux 7 à 10), Salle du conservatoire de musique (bureaux 11 à 13) et Ecole élémentaire des Pervenches (bureaux 14 à 17).